

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE NEW BODY LINE**

**SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE**

La Société New Body Line publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et Spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

**BILAN**  
**Exercice clos au 31/12/2025**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

**ACTIFS**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations Incorporelles	AC1	301 789	301 789
Amortissements	AC2	-264 482	-245 831
		37 307	55 958
Immobilisations Corporelles	AC3	5 002 362	5 002 362
Amortissements	AC4	-4 655 628	-4 507 823
		346 734	494 539
Immobilisations Financières	AC5	1 489 338	1 594 788
Provisions	AC6	-	-
		1 489 338	1 594 788
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>1 873 379</b>	<b>2 145 285</b>
Autres actifs non courants		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 873 379</b>	<b>2 145 285</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	AC7	1 700 445	2 060 353
Provision	AC8	-16 742	-16 742
		1 683 703	2 043 611
Clients et comptes rattachés	AC9	2 652 505	2 351 975
Provisions	AC10	-14 429	-
		2 638 076	2 351 975
Autres actifs courants	AC11	342 388	193 192
Provisions	AC12	-15 949	-15 949
		326 4391	177 243
Placements et autres actifs financiers	AC13	7 320 160	6 205 589
Provisions	AC14	-5 800 000	-5 600 000
		1 520 160	605 589
Liquidités et équivalent de liquidités	AC15	502 257	276 713
Provisions liquidités	AC16	-350 631	-43 756
		151 626	232 957
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>6 320 004</b>	<b>5 411 375</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>8 193 383</b>	<b>7 556 659</b>

**BILAN**  
*Exercice clos au 31/12/2025*  
*(Exprimé en dinars tunisiens)*

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	12 445	17 186
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	2 170 162
Prime d'émission	<u>CP04</u>	2 656	2 656
Autres compléments d'apport	<u>CP05</u>	98 257	98 257
Résultat reporté	<u>CP06</u>	-74 521	4 434 819
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b><u>6 459 399</u></b>	<b><u>10 973 480</u></b>
Résultat de l'exercice	<u>CP07</u>	754 164	-4 509 341
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b><u>7 213 563</u></b>	<b><u>6 484 139</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts		-	-
Provision		-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	299 185	254 092
Autres passifs courants	P02	680 634	838 427
Concours bancaires et Autres passifs financiers		-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b><u>979 819</u></b>	<b><u>1 092 519</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>979 819</u></b>	<b><u>1 092 519</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b><u>8 193 383</u></b>	<b><u>7 556 659</u></b>

**ETAT DE RÉSULTAT**  
**Exercice clos au 31/12/2025**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R01	7 069 198	5 920 236
Autres produits d'exploitation	R02	4 741	10 145
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>7 073 939</b>	<b>5 930 381</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations stocks produits finis & encours		164 065	-178 257
Achats d'approvisionnements consommés	R03	2 742 871	2 331 730
Charges de personnel	R04	2 324 804	2 121 272
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	687 760	5 859 911
Autres charges d'exploitation	R06	740 982	674 829
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>6 660 482</b>	<b>10 809 485</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>413 457</u></b>	<b><u>-4 879 104</u></b>
Charges financières nettes	R07	48 810	-29 642
Autres pertes ordinaires		-11	-14
Produit de placement	R08	596 324	687 126
Autres gains ordinaires		15 742	22 034
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u></b>		<b><u>1 074 322</u></b>	<b><u>-4 199 601</u></b>
Impôt sur les bénéfices	R09	- 320 158	-309 740
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u></b>		<b><u>754 164</u></b>	<b><u>-4 509 341</u></b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>754 164</u></b>	<b><u>-4 509 341</u></b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
<b><u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u></b>		<b><u>754 164</u></b>	<b><u>-4 509 341</u></b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE***Exercice clos au 31/12/2025**(Exprimé en dinars tunisiens)*

	31/12/2025	31/12/2024
<b>RESULTAT NET</b>	<b>754 164</b>	<b>-4 509 341</b>
<b>Ajustements</b>	<b>-401 164</b>	<b>5 652 242</b>
Amortissements & provisions	687 759	5 859 911
Variation des stocks	359 907	-29 760
Variation des clients et autres créances	-449 726	-246 935
Placements et autres actifs financier	-1 114 571	-77 192
Variation des fournisseurs et autres dettes	-112 699	66 062
Quote part subvention d'investissement	-4 741	-10 145
Dividendes non réglés	-	-113
Intérêts CCA	18 262	-
Ajustement au titre de variation du compte courant actionnaire	109 195	90 414
Reclassement échéance à moins d'un ans sur prêt	105 450	-
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>353 000</b>	<b>1 142 901</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-	-167 490
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-58 116
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>-</b>	<b>-109 374</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-	-1 275 008
Décassement lié au compte courant actionnaire EFT 01	-127 457	-90 414
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-127 457</b>	<b>-1 365 422</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>225 543</b>	<b>-331 895</b>
<b>TRESORERIE DEBUT EXERCICE</b>	<b>276 713</b>	<b>608 608</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>502 257</b>	<b>276 713</b>

---

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2025**

---

### **I. Présentation de la société et le référentiel comptable :**

La société « New Body Line SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société « New Body Line SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

### **II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états financiers de la Société « New Body Line SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Unité monétaire :**

Les états financiers de la société « New Body Line SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

#### **Les immobilisations et amortissements :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<b>Famille d'immobilisation</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

### **La valorisation des stocks :**

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks de l'exercice.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût standard. Ce coût est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production.

### **Evaluation des placements à l'inventaire :**

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

### **Réalisation des revenus et rattachement des charges :**

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

### **Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :**

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.
- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

### **Comptabilité d'engagements :**

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

### **L'impôt sur les sociétés :**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun

### **V. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :**

## **ACTIFS**

### **AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :**

Le solde net des immobilisations incorporelles et corporelles totalise au 31 décembre 2025 un montant de 384 042 dinars. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2024	Acquisition	Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2025	Amorti. Antérieurs	Cession	Dotations de l'exercice	Amorti. Cumulées	VCN au 31/12/2025
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>									
* Logiciel	100 236	-	55 958	156 194	100 236	-	18 650	118 887	37 307
* Site Web	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	5 000	-
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	-	-	140 595	140 595	-	-	140 595	-
Immobilisations en cours	55 958	-	-55 958	-	-	-	-	-	-
<b><u>Sous-totaux 1</u></b>	<b>301 789</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>301 789</b>	<b>245 831</b>	<b>-</b>	<b>18 650</b>	<b>264 482</b>	<b>37 307</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>									
* AAI construction	420 329	-	-	420 329	364 753	-	21 320	386 072	34 257
* Matériel industriel principal	3 451 784	-	-	3 451 784	3 149 067	-	108 663	3 257 729	194 055
* Matériel industriel auxiliaire	486 926	-	-	486 926	407 522	-	16 429	423 955	62 973
* Matériel laboratoire	40 958	-	-	40 958	40 532	-	394	40 926	32
* Outillages industriels	3 539	-	-	3 539	3 539	-	-	3 539	-
* Matériel de transport	32 547	-	-	32 547	32 547	-	-	32 547	-
* AAI Divers	398 780	-	-	398 780	397 844	-	562	398 405	376
* MMB	113 251	-	-	113 251	112 019	-	438	112 457	794
* Immobilisation en cours	54 248	-	-	54 248	-	-	-	-	54 248
<b><u>Sous-totaux 2</u></b>	<b>5 002 362</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 002 362</b>	<b>4 507 823</b>	<b>-</b>	<b>147 805</b>	<b>4 655 628</b>	<b>346 735</b>
<b>Totaux</b>	<b>5 304 150</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 304 150</b>	<b>4 753 655</b>	<b>-</b>	<b>166 455</b>	<b>4 920 110</b>	<b>384 042</b>

### **AC05 & AC06 : Immobilisation financières :**

Le solde des comptes immobilisations financières s'élève à 1 489 338 dinars au 31 décembre 2025 contre 1 594 788 4 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Titres immobilisés	821 230	821 230
Prêts aux associés	679 098	772 109
Ecart de conversion	-10 990	1 449
<b>Total</b>	<b>1 489 338</b>	<b>1 594 788</b>

### **AC07 & AC08 : Stocks :**

Le solde net des comptes stocks s'élève à 1 683 703 dinars au 31 décembre 2025 contre 2 043 611s dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Matières premières atelier tricotage	355 474	512 876
Matières premières atelier finissage	230 152	229 283
Matières premières atelier teinture	76 992	75 384
Produits intermédiaires	421 395	593 896
Produits Finis	101 890	82 570
Produits Finis pour marche local	63 534	74 417
Matières pièces de rechange	434 266	475 185
Stock en transit CESAR	16 742	16 742
<b>Total</b>	<b>1 700 445</b>	<b>2 060 353</b>
Moins : Provisions sur stock	-16 742	-16 742
<b>Solde net</b>	<b>1 683 703</b>	<b>2 043 611</b>

### **AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés :**

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2025 à 2 638 076 dinars contre 2 351 975 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Clients locaux	246 372	458 227
Clients étrangers	2 391 704	1 893 748
Clients douteux	14 429	-
<b>Total</b>	<b>2 652 505</b>	<b>2 351 975</b>
Moins : Provisions sur créances clients	-14 429	-
<b>Solde net</b>	<b>2 638 076</b>	<b>2 351 975</b>

### **AC11 & AC12 : Autres actifs courants :**

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 326 438 dinars au 31 décembre 2025 contre 177 242 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Frs- Avance & Acompte	35 732	22 784
Arrondissement Sur Rémunération	26	24
Etat, IS à reporter	-	7 947
Crédit de TVA à reporter	2 891	-
Compte courant actionnaire "WAT Sarl"	240 967	131 772
Intérêts compte courant actionnaire "WAT Sarl"	23 024	4 762
Charges constatées d'avance	13 909	549
Produits à recevoir	25 838	13 353
Créances sur cessions immobilisation	-	12 000
<b>Total</b>	<b>342 388</b>	<b>193 191</b>
Moins : Provisions sur AAC	-15 949	-15 949
<b>Total</b>	<b>326 438</b>	<b>177 242</b>

### **AC13 & AC14 : Placements et actifs financiers :**

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 1 520 160 dinars au 31 décembre 2025 contre un solde de 605 589 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Billet de trésor	5 800 000	5 600 000
Titres SICAV	355 658	215 543
Billet de trésorerie	1 000 000	331 930
Echéance à moins d'un an sur prêts	164 502	58 116
<b>Total</b>	<b>7 320 160</b>	<b>6 205 589</b>
Moins : Provisions	-5 800 000	-5 600 000
<b>Total</b>	<b>1 520 160</b>	<b>605 589</b>

### **AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 151 627 dinars au 31 décembre 2025 contre 232 958 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
TSI	350 631	43 756
AMEN BANK Dinars	16 731	74 188
AMEN BANK Euros	113 868	151 224
AMEN BANK – STEG	295	351
AMEN BANK- FISCAL	287	216
CAISSE	20 446	6 978
<b>Total brut</b>	<b>502 258</b>	<b>276 714</b>
Moins : Provisions	-350 631	-43 756
<b>Total net</b>	<b>151 627</b>	<b>232 958</b>

## ***CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***

### **CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07: Capitaux propres :**

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 12 107 896 dinars. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Autres compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31/12/2024</b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 745 122</b>	<b>17 186</b>	<b>2 656</b>	<b>4 434 820</b>	<b>98 257</b>	<b>-4 509 341</b>	<b>6 464 140</b>
Imputation résultat reportés	-	-	-	-	-	-4 509 341	-	4 509 341	-
Part des Subv. D'investi. Inscrites en Rt	-	-	-	-4 741	-	-	-	-	-4 741
<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-	-	754 164	754 164
<b>Situation au 31/12/2025</b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 745 122</b>	<b>12 445</b>	<b>2 656</b>	<b>-74 521</b>	<b>98 257</b>	<b>754 164</b>	<b>7 213 563</b>

### **Résultat par action :**

Nombre d'action	Action rachetés	Nombre d'action en circulation	Bénéfice au 31/12/2025	Bénéfice par action 31/12/2025
4 250 400	-	4 250 400	754 164	0.177

**P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2025 à 299 185 dinars contre 254 092 dinars au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Fournisseurs locaux	74 698	39 660
Fournisseurs étrangers	179 548	141 322
Fournisseurs non encore parvenues	44 940	73 110
<b>Total</b>	<b>299 185</b>	<b>254 092</b>

**P02 : Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2025 à 680 634 dinars contre 838 427 dinars au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Personnel Rémunérations dues	219 028	209 942
PDG Rémunérations dues	18 903	24 709
Personnel -opposition salaires	90	90
Dettes provisionnées / congés payés	53 164	52 702
R/S à payer	26 725	33 914
Impôt à liquider	88 221	46 461
TVA à payer	1 545	7 219
Autres taxes sur CA (TCL)	522	606
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	720	1 062
CNSS	147 124	135 708
Dividendes à distribuer	1 092	1 092
Charges à payer	70 968	69 702
Intérêts perçus d'avance	52 522	255 210
Autre compte débiteurs ou créditeur	10	10
<b>Total</b>	<b>680 634</b>	<b>838 427</b>

---

---

## ***ETAT DE RESULTAT***

---

---

### **R01 : Revenus :**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2025 à 7 069 198 dinars contre 5 920 236 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Lingerie femme	3 340 433	3 250 239
Lingerie Intelligente	3 728 765	2 669 997
<b>SOLDE</b>	<b>7 069 198</b>	<b>5 920 236</b>

### **R02 : Les autres produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2025 à 10 145 dinars contre 10 145 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Qaute part Subv. Inscrite C. Résultat	4 741	10 145
<b>SOLDE</b>	<b>4 741</b>	<b>10 145</b>

### **R03 : Achats d'approvisionnement consommés :**

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2025 à 2 331 730 dinars contre 2 742 871 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Achat stocké MP tricotage	1 191 954	1 091 714
Achat stocké MP confection	389 066	225 762
Achat stocké Accessoires emballages	429 483	363 662
Achat stocké MP teinture	190 709	135 286
Autres approvisionnements	26 982	85 009
Sous-traitance production	38 001	-
Variations de stocks de marchandises	195 842	148 497
Carburant	20 420	22 897
Achats non stockées	260 412	258 905
<b>SOLDE</b>	<b>2 742 871</b>	<b>2 331 730</b>

### **R04 : Charges du personnel :**

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2025 à 2 324 804 dinars contre 2 121 272 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Salaires et compléments de salaire	1 800 170	1 666 479
Congés payés	102 280	106 290
Charges patronales	322 193	291 054
Autres charges de Personnel	100 161	57 449
<b>SOLDE</b>	<b>2 324 804</b>	<b>2 121 272</b>

**R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2025 à 687 760 dinars contre 5 859 911 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Dotations aux amortissements des imb Corp & Incorp	166 456	216 155
Dotations aux provisions pour dépréciation créances clients	14 429	-
Dotations aux provisions pour dépréciation placements	200 000	5 600 000
Dotations aux provisions pour dépréciation liquidités	306 875	43 756
<b>SOLDE</b>	<b>687 760</b>	<b>5 859 911</b>

**R06 : Les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2025 à 740 982 dinars contre 674 829 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Services extérieurs	198 996	153 086
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	136 639	175 451
Jeton de présence	25 000	17 500
Transport sur vente	24 922	23 617
Missions et réception	30 943	34 184
Assistance Commerciale	227 213	188 676
Frais postaux et télécommunication	22 130	21 658
Commissions et frais bancaires	9 270	4 850
Impôt et taxes	65 869	55 807
<b>SOLDE</b>	<b>740 982</b>	<b>674 829</b>

**R07 : Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2025 à -48 810 dinars contre 29 642 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Pertes de changes	22 796	51 664
Gain de changes	-62 299	-8 911
Escompte obtenus	-9 879	-13 111
Escompte Accordé	572	-
<b>SOLDE</b>	<b>-48 810</b>	<b>29 642</b>

### **R08 : Les produits de placement :**

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2025 à 596 324 DT contre 687 126 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Revenus de billet de trésorerie	517 864	620 133
Revenus des capitaux mobiliers	32 194	37 597
Intérêts prêts WAT	18 262	4 762
Intérêts prêts LYTESS SAS	28 004	24 634
<b>SOLDE</b>	<b>596 324</b>	<b>687 126</b>

### **R09 : Impôt sur les sociétés :**

L'impôt sur les sociétés est déterminé comme suit :

<b><i>Résultat comptable avant impôt</i></b>	<b>1 122 346,000</b>
<b><i>Les réintégrations:</i></b>	<b>521 988,043</b>
<i>Gain de change non réalisé 2024</i>	504,167
<i>Timbre de voyage</i>	180,000
<i>provision client douteux</i>	14 428,934
<i>Provision actifs-financiers</i>	506 874,942
<b><i>Les déductions</i></b>	<b>43 544,974</b>
<i>Gain de change latent 2025</i>	12 464,914
<i>Perte de change latente 2024</i>	29 334,691
<i>Plus-value non réalisé SICAV</i>	1 745,369
<b><i>Bénéfice fiscal avant dégrèvement</i></b>	<b>1 600 789,069</b>
<b><i>Impôt sur les sociétés</i></b>	<b>320 157,814</b>
<b><i>CSS</i></b>	<b>48 023,672</b>

---

---

## *Etat de flux de trésorerie*

---

---

### **EFT 01 : Décaissement au titre d'alimentation du compte courant actionnaires :**

Les décaissements au titre d'alimentation des Comptes Courants Actionnaires sont déterminés comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>V°</b>
Compte courant actionnaire "WAT SA"	240 967	131 772	109 195
A.C.C intérêt	23 024	4 762	18 262
<b>Total</b>	<b>263 991</b>	<b>136 534</b>	<b>127 457</b>

---

## *Note sur les parties liées*

---

- Le Conseil d'Administration N° 77 du 24 février 2023 a autorisé la prise en charge par la société New Body Line SA du règlement d'un fournisseur de la société « WAT Tunisie Sarl » pour un montant de 41 358 Dinars. Cette créance demeure non encore recouvrée par la société « New Body Line SA ».

- Le Conseil d'Administration N° 75 du 14 novembre 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société « WAT SARL ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 10 Dinars à la clôture de l'exercice 2024.

- Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société de droit Français « LYTESS SAS ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 821 220 Dinars à la clôture de l'exercice 2025.

- Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé l'alimentation d'un compte courant actionnaire ouvert chez la société « LYTESS SAS » d'un montant de 250 000 Euro à libérer selon le calendrier suivant

- L'alimentation d'un compte courant actionnaire d'un montant de 250 000 Euro à libérer selon le calendrier suivant :
  - 100 000 Euro en 2022 ; et
  - 150 000 Euro en 2023 :

### **A ce titre :**

En 2022, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un prêt de 327 700 Dinars soit l'équivalent de 100 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux conditions suivantes :

- Durée : 10 ans ;
- Période de grâce : 2 ans ; et
- Taux d'intérêts : 3%

En 2023, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un nouveau prêt de 503 974 Dinars soit l'équivalent de 150 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux mêmes conditions que le premier prêt obtenu en 2022. A ce titre aucun remboursement n'a été effectué jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2025 et les produits financiers constatées durant cet exercice s'élèvent à 35 891 Dinars.

- En 2024, La société « New Body line SA » a procédé à la facturation d'un chiffre d'affaires d'un montant 598 508 Dinars à la société « WAT Tunisie Sarl » société ayant des dirigeants en commun avec la société « New Body line SA ». A ce titre le solde du compte client s'élèvent à 1 417 889 Dinars à la clôture de l'exercice 2025.

-La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 72 930 Dinars.

- La société « New Body Line SA » a signé une convention de compte courant actionnaire avec la société « WAT Tunisie Sarl » en vertu de laquelle elle accorde un prêt à hauteur de deux cent mille dinars (200 000 Dinars) qui prendra la forme soit d'un versement dans le compte bancaire de la société soit par le règlement de débiteurs au lieu et à la place de la société « WAT Tunisie Sarl ». Chaque avance portera intérêts aux taux de 8% l'an hors taxes et net de toute retenue à la source, à compter du jour de sa libération.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 juillet 2024, et elle s'est traduite en 2025 par les chiffres suivants :

Nature de l'opération	Montant en dinars
Prise en charge de dépenses	109 195
Intérêts	18 262

---

---

### ***Note sur les Evénements postérieurs à la clôture***

---

---

Les états financiers de la société « New Body Line SA » arrêtés au 31 décembre 2025 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise

**Soldes Intermédiaires de Gestion**  
**Exercice clos au 31/12/2025**

	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits</b>			<b>Charges</b>					
Revenus et autres produits d'exploitation	7 069 198	5 920 236	Variation du stock de produit fini et encours de production	-164 065	178 257	Production	6 905 133	6 098 493
Production	6 905 133	6 098 493	Achats consommés	-2 742 871	-2 331 730	Marge sur cout matières	4 162 262	3 766 763
Marges sur cout matière	4 162 262	3 766 763	Autres charges d'exploitation	-675 113	-619 022	Valeur ajoutée brut	3 487 149	3 147 741
Valeur ajoutée brut	3 487 149	3 147 741	Impôts	-65 869	-55 807	Excédent brut d'exploitation	1 096 476	970 662
			Charges personnel	-2 324 804	-2 121 272			
			<b>Total</b>	<b>-2 390 673</b>	<b>-2 177 079</b>			
Excédent brut d'exploitation	1 096 476	970 662	Charges financière	48 810	-29 642	Résultat des activités ordinaires	754 164	-4 509 341
Autres produits ordinaires	15 742	22 034	Dotations aux amortissements et aux provisions	-687 760	-5 859 911			
Produits placements	596 324	687 125	Autres pertes ordinaires	-11	-14			
QP Subv Inv	4 741	10 145	Impôts sur le résultat	-320 158	-309 740			
<b>Total</b>	<b>1 713 283</b>	<b>1 689 966</b>	<b>Total</b>	<b>-959 119</b>	<b>-6 199 307</b>			
Résultat des activités ordinaires	754 164	-4 509 341	Effets négatifs des modifications comptables	-	-	Résultat net après modification comptable	754 164	-4 509 341
Effets positifs des modifications comptables	-	-						
<b>Total</b>	<b>754 164</b>	<b>-4 509 341</b>						

# **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Messieurs les Actionnaires,

## **I- Rapport d'audit sur les états financiers individuels**

### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels ci-joints de la société **New Body Line S.A**, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 7 213 563 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 754 164 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

## **Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis**

### ➤ *Risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 165 424 Dinars et 421 395 Dinars au 31/12/2025. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

### ➤ *Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative aux Stocks qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2025 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

## **4- Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans

les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1- Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### **2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, 11 Mai 2026

**Le Commissaire aux comptes**

**Univers Audit**

**Rachid NACHI**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous n'a tenus informés des conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

### **B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

**B-1-** Le Conseil d'Administration N° 77 du 24 février 2023 a autorisé la prise en charge par la société New Body Line SA du règlement d'un fournisseur de la société « WAT Tunisie Sarl » pour un montant de 41 358 Dinars. Cette créance demeure non encore recouvrée par la société « New Body Line SA ».

**B-2-** Le Conseil d'Administration N° 75 du 14 novembre 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société « WAT SARL ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 10 Dinars à la clôture de l'exercice 2025.

**B-3-** Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé la participation de la société « New Body Line SA » au capital de la société de droit Français « LYTESS SAS ». La valeur comptable de ladite participation s'élève à 821 220 Dinars à la clôture de l'exercice 2025.

**B-4-** Le Conseil d'Administration N° 73 du 11 aout 2022 a autorisé l'alimentation d'un compte courant actionnaire ouvert chez la société « LYTESS SAS » d'un montant de 250 000 Euro à libérer selon le calendrier suivant

- L'alimentation d'un compte courant actionnaire d'un montant de 250 000 Euro à libérer selon le calendrier suivant :
  - 100 000 Euro en 2022 ; et
  - 150 000 Euro en 2023 :

**A ce titre :**

En 2022, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un prêt de 327 700 Dinars soit l'équivalent de 100 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux conditions suivantes :

- Durée : 10 ans ;
- Période de grâce : 2 ans ; et
- Taux d'intérêts : 3%

En 2023, la société « New Body Line SA » a procédé à l'octroi d'un nouveau prêt de 503 974 Dinars soit l'équivalent de 150 000 Euro à la société « LYTESS SAS » et ce, aux mêmes conditions que le premier prêt obtenu en 2022. A ce titre aucun remboursement n'a été effectué jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2025 et les produits financiers constatées durant cet exercice s'élèvent à 28 004 Dinars.

**B-5-** En 2025, La société « New Body line SA » a procédé à la facturation d'un chiffre d'affaires d'un montant 598 508 Dinars à la société « WAT Tunisie Sarl » société ayant des dirigeants en commun avec la société « New Body line SA ». A ce titre le solde du compte client s'élèvent à 1 417 889 Dinars à la clôture de l'exercice 2025.

**B-6-**La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 72 930 Dinars.

**B-7-** La société « New Body Line SA » a signé une convention de compte courant actionnaire avec la société « WAT Tunisie Sarl » en vertu de laquelle elle accorde un prêt à hauteur de deux cent mille dinars (200 000 Dinars) qui prendra la forme soit d'un versement dans le compte bancaire de la société soit par le règlement de débiteurs au lieu et à la place de la société « WAT Tunisie Sarl ». Chaque avance portera intérêts aux taux de 8% l'an hors taxes et net de toute retenue à la source, à compter du jour de sa libération.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 juillet 2024, et elle s'est traduite en 2025 par les chiffres suivants :

Nature de l'opération	Montant en dinars
Prise en charge de dépenses	109 195
Intérêts	18 262

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

**C-1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réuni le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général :

- Un salaire mensuel net de 5 000 DT payable sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

**C-2-** Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	DG	DGA	DG	DGA
Avantages à court terme	103 798	40 146	18 903	5 073
Prise en charge de la CNSS	2 733	6 933 (Régime Normal)	695	3 402 (Régime Normal)
<b>Total</b>	<b>106 531</b>	<b>47 079</b>	<b>19 598</b>	<b>8 475</b>

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 11/05/2026

**Le Commissaire aux comptes**

**Univers Audit**

**Rachid NACHI**

## **Notes complémentaires aux notes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025 :**

### **1-Note complémentaire à la note II-Principe Comptables appliqués pour la comptabilisation des Opérations en Monnaies Etrangères :**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice. Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question. L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée. Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

Il est à noter que la société recourt au règlement en devise pour le paiement de ses fournisseurs étrangers ainsi pour la couverture contre le risque de change.

### **2-Note complémentaire portant Information sur la démarche RSE & principaux risques ESG**

#### **Information sur la démarche RSE & principaux risques ESG**

Conformément aux communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026, la Société « **New Body Line SA** » présente ci-après les informations financières significatives relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et en s'inspirant des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2.

##### **A. Mode de gouvernance**

a- Rôle du Conseil d'Administration : Le Conseil d'Administration exerce une supervision globale des risques auxquels la Société est exposée, y compris les risques environnementaux, sociaux et climatiques dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives. A ce titre, le Conseil d'Administration

- Suit les évolutions réglementaires et les actions de mise en conformité ; et

- Approuve les orientations stratégiques et les ressources nécessaires
- b- Rôle de la Direction Générale : La Direction Générale a engagé la mise en œuvre des orientations validées par le Conseil et en assure un déploiement progressif. A ce titre, elle :
- Formalise des politiques et des procédures dédiées et met à jour les référentiels existants ;
  - Assure la collecte, la qualité et la traçabilité des données nécessaires au reporting

## **B. Stratégie ESG**

La Société est principalement exposée aux facteurs ESG de manière indirecte, via :

- Les secteurs d'activité des clients et fournisseurs étrangers ;
- Les exigences réglementaires applicables aux clients étrangers et aux produits.

La Société a engagé une démarche progressive visant à :

- Améliorer la maîtrise des impacts de ses activités ; et
- Renforcer le processus de gestion de la qualité.

## **C. Gestion des risques et opportunités ESG**

### **a- Gestion des risques**

Les risques ESG sont appréciés dans le cadre global de la gestion des risques, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité. A la date d'arrêté des états financiers 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant une incidence financière significative immédiate sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société. Cette analyse fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

### **b- Opportunités**

Le financement d'actifs à haute efficacité énergétique et de solutions d'énergie décarbonée (équipements performants, autoconsommation photovoltaïque.) constitue pour la Société un levier de diversification et de développement commercial en phase avec l'évolution de la demande. Cette orientation réduira indirectement les impacts environnementaux des activités financées et renforce le positionnement de la société auprès de partenaires sensibles aux critères ESG. Par ailleurs, des initiatives internes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables déployées sur les sites de la Société contribueront également à optimiser les charges d'exploitation et à améliorer la résilience opérationnelle.

## **D. Indicateurs ESG**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés

#### **E. Risques liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)**

Par ailleurs, la direction estime que le niveau d'exposition directe du groupe aux risques liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) demeure faible, compte tenu de la nature de ses activités et de la part limitée des opérations concernées par ce mécanisme. En conséquence, aucun impact significatif sur la situation financière ou les performances de la société n'est anticipé à ce titre à la date du présent rapport.

### **3-Note complémentaire à la note « AC05&AC06 : « Immobilisations financières » :**

Le solde des comptes immobilisations financières s'élève à 1 489 338 dinars au 31 décembre 2025 contre 1 594 788 4 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Titres immobilisés	821 230	821 230
Prêts aux associés	679 098	772 109
Ecart de conversion	-10 990	1 449
<b>Total</b>	<b>1 489 338</b>	<b>1 594 788</b>

Les participations de la société se détaillent comme suit :

<b>Participation</b>	<b>% de détention</b>	<b>Valeur brute au 31/12/2025</b>	<b>Valeur brute au 31/12/2024</b>
Lytess SAS	100%	821 220	821 220
WAT	1%	10	10
<b>Total</b>		<b>821 230</b>	<b>821 230</b>

### **4-Note complémentaire à la note « CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 : Capitaux propres » portant information sur la subvention d'investissement comptabilisée aux états financiers :**

<b>Date et objet</b>	<b>Valeur brut</b>		<b>Amortissement</b>			<b>VCN au 31/12/2025</b>
	<b>01/01/2025</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>01/01/2025</b>	<b>Dot°</b>	<b>31/12/2025</b>	
31/12/2018 Matériel industriel	47 410	47 410	30 224	4 741	34 965	12 445
	<b>485 318</b>	<b>485 318</b>	<b>468 132</b>	<b>4 741</b>	<b>472 873</b>	<b>12 445</b>

### **5-Note complémentaire à la note « R01 : Revenus » :**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2025 à 7 069 198 dinars contre 5 920 236 dinars au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Chiffre d'affaire - Export	6 666 103	4 762 278
Chiffre d'affaire - Marché Local	403 095	1 157 958
<b>SOLDE</b>	<b>7 069 198</b>	<b>5 920 236</b>

## **6-Note sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités**

### **EFT 02 : Trésorerie début et fin d'exercice :**

La trésorerie de début et de fin de l'exercice est déterminée comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	502 257	276 713
Concours bancaires	-	-
<b>Total</b>	<b>502 257</b>	<b>276 713</b>

## **7-Note portant sur les engagements hors bilan:**

La société n'a accordé ni reçu aucun engagement hors bilan à la date de clôture des états financiers 2025.